



District du Gers de Football

ASSEMBLEE GENERALE

du 29 JUIN 2018 à 19h30 à VIC-FEZENSAC

Le 29 juin 2018 à 19h30, dans les locaux de la salle du Clos des Acacias à VIC-FEZENSAC, les clubs du District du Gers de Football se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président et conformément aux articles 18 et 30 des statuts.

Il est dressé une feuille de présence, signée par chaque membre de l'Assemblée.

Nombre de clubs du District : 46 (140 voix).

1. CLUBS PRESENTS :

AIGNAN – AUCH FOOTBALL – CASTELNAU BARBARENS – CASTERA VERDUZAN – COLOGNE SARRANT – JF CONDOM – DURAN – EAUZE – FLEURANCE LA SAUVETAT – GIMONT – L'ISLE JOURDAIN – LAYMONT – LECTOURE – LE HOUGA – LOMBEZ – MANCIET – MARSAN – MAUVEZIN – MIRADOUX – MIRANDE – MONBLANC – MONFERRAN SAVES – PAVIE – PAULHAC STE RADEGONDE – PESSAN – PESSOULENS – RASSEMBLEMENT BAS ARMAGNAC – RISCLE – SARAMON – SARRANT – SAINTE CHRISTIE PREIGNAN – SEGOUFIELLE - SIMORRE – SOLOMIAC – SAINT CLAR – SAINT JEAN LE COMTAL – SAINT SAUVY – SUD ASTARAC 2010 – SUD LOMAGNE – TOUGET – VAL D'ARROS ADOUR – VALLEE DE L'ARRATS – VIC FEZENSAC VVA LABEJAN

CLUBS ABSENTS (amende financière : 100€) : SEISSAN – PUJAUDRAN

Conformément à l'article 12.5.3 des statuts, le tiers des voix constituant le quorum requis (47 voix) étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

2. COMITE DIRECTEUR REPRÉSENTÉ :

MM. BROCAS – BURRIEL – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – DOSTES – GEISSELHARDT – GLARIA – GUILLET – LAGARRIGUE – REQUENA – SAGE – SAINT YGNAN – THORIGNAC.

Mmes FRANÇOIS – REIGNAUD – THORE.

Assistent à l'assemblée :

M. Patrice MARSEILLOU, Cadre Technique du District.

M. Christophe MARROUAT, Conseiller en Football d'Animation du District.

Mme Katy DELMOTTE, secrétaire du District.

M. Guy VAVASSORI, membre de la commission des finances du District.

M. Jacques WARIN, membre de la CDLD du District.

3. PERSONNALITES INVITEES :

M. Jean-Paul MAZOYER, Directeur du CAPG

M. Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental du Gers,

M. André LARAN, Conseiller Départemental et Président de la Commission des Sports,

M. Robert FRAIRET, Conseiller Départemental – canton du Fezensac,

Mme Marie Martine DALLA BARBA, Conseillère Départementale – canton du Fezensac,

M. Philippe DUPOUY, Conseiller Départemental,

M. Stéphane GUIGUET, Directeur de la DDCSPP du Gers,

M. Albert CARRER, Président du CDOS 32,

M. Michel ESPIE, Maire de Vic-Fezensac.

L'Assemblée est dirigée par Monsieur Guy GLARIA, Président du District de Football du Gers. Il rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 08 décembre 2017 à PESSAN, publié sur le site internet du District le 12 janvier 2018.
- 2) Rapport moral du Président.
- 3) Rapport d'activité des Présidents des commissions.
- 4) Point sur les compétitions et règlements.
- 5) Tarifs et dispositions financières 2018/2019.
- 6) Présentation du budget prévisionnel 2018/2019 par le trésorier.
- 7) Approbation des différents rapports.
- 8) Examen des vœux.
- 9) Questions diverses.
- 10) Intervention des personnalités.
- 11) Remise des distinctions et récompenses.



PERSONNALITES PRESENTES :

M. Emmanuel REIGNAUD, représentant le CAPG.

M. Albert CARRER, Président du CDOS 32.

M. Michel ESPIE, Maire de Vic-Fezensac.

EXCUSÉS :

M. Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental du Gers.

M. Stéphane GUIGUET, Directeur de la DDCSPP du Gers.

M. André LARAN, Conseiller Départemental et Président de la Commission des Sports.

M. Robert FRAIRET, Conseiller Départemental – canton du Fezensac.

Mme Marie Martine DALLA BARBA, Conseillère Départementale – canton du Fezensac.

M. Philippe DUPOUY, Conseiller Départemental.

INTERVENTIONS

M. Guy GLARIA :

- Soumet à approbation le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 08 décembre 2017 à PESSAN publié que le site du District le 12 janvier 2018. En l'absence d'observation, ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.
- Rappel sur le contrat Nike dont peuvent bénéficier tous les clubs.
- Remerciements à M. Michel ESPIE, Maire de Vic-Fezensac.
- Remerciements aux personnalités présentes et à M. Sami LOUKIL Président du club de Vic Fezensac.
- Rapport moral de la saison 2017-2018 (annexe 1).

M. Sami LOUKIL, Président du Club de Vic-Fezensac :

Remerciements au District. Exposé sur son club.

M. Michel ESPIE, Maire de Vic-Fezensac :

Mot d'accueil et remerciements.

RAPPORTS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS (annexe 2)

Commission des compétitions : M. Claude REQUENA :

> Exposé sur les propositions des nouvelles compétitions et articulation des championnats pour la saison de transition 2018-2019.

> Projection sur les championnats jeunes de Ligue 2019-2020.

Pôle juridique : M. Louis SAINT-YGNAN :

Sujets évoqués :

- Litiges et discipline.
- Forfaits.
- Règlements des championnats.
- Cotation des matchs.
- Carton blanc.
- Clubs en non-activité.
- Reports de matchs.
- Horaire des matchs.

Intervention du Président du District :

- Pour les compétitions de la prochaine saison, vu le faible nombre d'arbitres (33), il n'y aura plus de trio désigné en D1 et D2, et rarement d'arbitres désignés pour la D3. Il faut penser au recrutement et utiliser les conventions établies avec des Districts voisins.
- Le Président de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) étant démissionnaire, un appel à candidature est lancé. Profil recherché décrit par Eric BROCAS.

BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019

Commission des finances : M. Boucar DIOUF

Présentation du budget prévisionnel de la prochaine saison :

- Compte de résultat prévisionnel.
- Tableau de financement prévisionnel.

Pas de question ou d'observation particulière.

Caisse de solidarité : renouvellement des représentants des clubs pour les deux prochaines saisons (2018-2019 et 2019-2020)

Les candidatures de Mmes Françoise MAGNOAC (Auch Football) et Véronique VANCOILLE (Vallée de l'Arrats) sont validées par l'Assemblée.

VŒUX EXPRIMÉS PAR LES CLUBS

- F.C. PAVIE : demande d'abandon de la programmation de matchs à 21h.

A ce vœu, il a été répondu que les horaires des matchs pour la saison prochaine ont été fixés par le comité directeur et précisés dans les nouveaux règlements. En cas de problème, les horaires pourront être aménagés par la commission des compétitions après accord du club adverse.

- A ce sujet, il est demandé aux clubs de faire preuve de fair-play envers leurs adversaires, en les prévenant le plus tôt possible en cas de non déplacement ou d'arrêt municipal. Cela éviterait des déplacements inutiles et faciliterait l'organisation dans le club ainsi prévenu.

- Projet d'une Entente seniors SIMORRE-SARAMON pour 2018-2019.

Exposé par Maurice FONTAN, Président de SIMORRE.

- Impossibilité règlementaire d'entente entre clubs de D1 et D2.
- Interdiction d'accession à la division supérieure dans le cas où l'Entente y aurait sportivement gagné sa place.

En l'absence d'opposition et d'abstention, l'Assemblée donne son accord pour la constitution de cette Entente. Cette décision sera intégrée dans les règlements des compétitions du District.

- Demande de renouvellement de l'Entente seniors VVA LABEJAN – SAINT JEAN LE COMTAL

Accordée : le règlement autorisant les Ententes entre clubs de D2 et D3.

AUTRES INTERVENTIONS

M. Guy GLARIA :

> Exposé des difficultés de gouvernance au sein de la Ligue d'Occitanie.

Sa candidature au poste de Président de la Ligue doit être soumise à approbation par l'Assemblée Générale programmée demain après midi à Muret.

Dans l'éventualité de son élection à la tête de la LFO, M. GLARIA informe l'Assemblée que, conformément aux statuts, le Comité Directeur du District a désigné à l'unanimité Claude REQUENA pour lui succéder au poste de Président du District. Aucune objection formulée par les membres présents.

> Election des représentants des clubs du District appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue : en l'absence de nouveaux candidats Mesdames Sylvie DAUDIRAC et Marie-Christine DUCHAMPS ainsi que leur suppléant (Myriam SEMPÉ et Philippe BARBE) sont renouvelés dans leur fonction jusqu'à l'AG d'hiver.

> Proposition des représentants des clubs du District aux Assemblées Fédérales de la FFF :

- Titulaire : Guy GLARIA
- Suppléant : Jacques GEISSELHARDT

L'Assemblée valide ces deux mandats valables pour toutes les Assemblées Fédérales de la saison sportive 2018-2019.

M. Albert CARRER, Président du CDOS 32 :

- lettre du CDOS : évocation des revendications concernant le CNDS et la gouvernance du sport.

Intervention auprès des parlementaires (23000€ supplémentaires obtenus pour le Gers).

- Accès du sport au Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA).

M. Emmanuel REIGNAUD du Crédit Agricole :

> Partenaire de notre district depuis de nombreuses années, tant dans l'accompagnement financier que dans diverses manifestations.

M. Jacques GEISSELHARDT :

> Informations sur le FAFA :

38429 € attribués pour le département :

- Mairie d'Auch (terrain synthétique du Pitous)
- Mairie de Preignan (pylônes éclairage)
- Mairie de Fleurance (vestiaires et bancs de touche)
- Mairie de Castéra-verduzan (terrain foot à 5).

M. Claude REQUENA :

Liste des lauréats 2017-2018 du Mozaïc foot challenge CAPG. Dotations attribuées à l'AG d'hiver.

Champions des différentes catégories (et remise de récompenses) :

- D1 (Excellence) : F.C. PAVIE 2
- D2 (Promotion d'Excellence) : F.C. LE HOUGA
- D3 (1^{ère} Division) : U.S. AIGNAN 2
- Féminines : Entente SIMORRE-SUD ASTARAC 2010
- U19 : DSCP (Entente Duran Sainte Christie Preignan)
- U17 : ESA 1 (Entente Sud Armagnac)
- U15 Excellence : AGSL 1 (Entente Arrats-Gimone-Save-Lomagne)
- U15 Promotion : F.C. MIRANDE 1
- U13 Elite : AUCH FOOTBALL 1
- U13 Excellence : F.C. CASTERA VERDUZAN 1
- U13 Promotion : F.C. MIRANDE 1
- U13 Futsal : AGSL 1

M. Boucar DIOUF :

Dispositions financières applicables pour la saison 2018-2019 (validées par le Comité Directeur du 26 juin 2018)

QUESTIONS DIVERSES

> **M. Max DROUILHET-PEYRE (Mirande) :**

- Demande de la souplesse eu égard aux horaires décidés par le Comité Directeur. Demande motivée pour les accompagnants d'équipes de jeunes mais également joueurs ou dirigeants seniors.
Réponses : le format normal est entre 18 et 20h. Par mesure exceptionnelle cela pourra être adapté. Désidératas à préciser sur les fiches d'engagement.
- Matches de coupe en semaine : à voir avec la Commission de gestion des compétitions.
- Acomptes sur licences : le débit du chèque a lieu entre le 15 et le 20 juillet. Ne serait-il pas possible de retarder ce prélèvement car ce n'est pas une période favorable pour La trésorerie des clubs ? La question sera posée à la LFO.

- Jacques GEISSELHARDT : précisions apportées sur le fonctionnement du groupement d'employeurs. Permettre à un jeune un emploi à temps plein par des structures qui individuellement ne peuvent offrir ce type d'emploi.



Après publication des rapports d'activité des Commissions, après lecture du rapport moral et présentation du budget prévisionnel 2018-2019 et après discussions entre intervenants, plus personne ne demandant la parole, le Président soumet aux voix lesdits rapports.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve à l'unanimité lesdits rapports et les comptes prévisionnels 2018-2019 tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée approuve en conséquence les opérations et les actes de gestion accomplis par le Comité Directeur au cours de l'exercice écoulé dont le compte-rendu lui a été fait.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 22h05 et invite l'assistance à un vin d'honneur et au buffet préparé par les dirigeants du club local.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Trésorier Général
Boucar DIOUF

Le Secrétaire Général
Eric SAGE

Le Président
Guy GLARIA

Rapport Moral du Président

Mesdames, Messieurs les Présidents, Mesdames Messieurs les Dirigeants, Mesdames, Messieurs

Une nouvelle saison s'achève, qui marque la mi-temps de notre mandature.

Avant de dresser un bilan, qui vous sera présenté par les différents responsables de pôles, je tiens à vous remercier à tous, dirigeants, éducateurs, joueurs pour votre comportement globalement exemplaire pendant cette saison.

Ici et là, bien sûr quelques débordements verbaux mais pas physiques, mais aucun dossier « lourd » sur nos terrains, ni autour !

Croyez-moi c'est rarissime aujourd'hui.

Je tiens aussi à remercier tous nos partenaires :

- publics : région et département,
- institutionnels (FFF, LFA, LFO),
- privées :
 - CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE
 - CARREFOUR
 - INTERSPORT
 - LES LABORATOIRES MESSEGUES

Merci aussi à tous nos élus et cooptés, qui ne ménagent pas leur peine au service de notre football. Merci aussi à tous nos arbitres !

Et merci à nos salariés :

- Katy
- Patrice
- Christophe
- Et nos deux services civiques Emmie et Thibaut

Les premiers effets de la fusion prennent forme dès cette fin de saison et les compétitions des jeunes et féminines emboîtent le pas dès la fin de la saison prochaine.

Il fait se féliciter aujourd'hui d'avoir terminé la saison dans les délais et surtout avec des finales de coupe passionnantes et parfaitement organisées.

BRAVO à TOUS
CLUBS
JOUEURS – ARBITRES
ORGANISATEURS

Je vais bien sûr terminer par une note d'espoir pour les bleus....et dire que nous sommes

FIERS D'ÊTRE BLEUS
ALLEZ LA FRANCE !!!!!

Guy GLARIA
Président du District

SOMMAIRE

Pôle Sportif :

- Commission des Féminines
- Commission du Football Diversifié
- Commission du Football en Milieu Scolaire
- Commission de Gestion des Compétitions
- Commission Labellisation
- Commission Technique et des Jeunes
- Palmarès Jeune

Pôle Juridique :

- Commission des Litiges et Discipline
- Commission d'Appel

Commission des Finances :

- Caisse de Péréquation
- Compte de résultats prévisionnels 2018/2019
- Tableau de financement 2018/2019
- Dispositions financières 2018/2019
- Caisse de Solidarité

Pôle Arbitrage :

- Commission du Statut de l'arbitrage
- Commission Départementale des Arbitres



POLE SPORTIF

Président :

Claude REQUENA

Commission des Féminines : Serge CAMILLO

Commission du Football Diversifié : Patrice THORIGNAC

Commission du Football en Milieu Scolaire : Bernard LAGARRIGUE

Commission de Gestion des Compétitions : Franck BRANA

Commission de Labellisation : Bernard LAGARRIGUE

Commission Technique et des Jeunes : Claude REQUENA

..... et le Palmarès Jeunes 2017/2018

Commission Départementale des Féminines

La saison 2017/2018 a été une saison difficile comme en 2016/2017, suite à un grand nombre de reports, aux conditions climatiques ainsi qu'à grandes difficultés d'effectifs pour certaines équipes d'où un championnat à 11 en alternance avec du foot à 8.

✓ EFFECTIFS

- Seniors : 197
- U18 F – U16 F : 70
- U15 F – U14 F : 45
- U13 F – U12 F : 38
- Foot Animation : 106
- Dirigeantes : 129

✓ CHAMPIONNAT à 11

En Division Honneur, l'équipe de STE CHRISTIE PREIGNAN se maintient.

En Promotion Honneur Ligue, l'équipe 2 de STE CHRISTIE PREIGNAN se maintient.

En championnat « Elite » District, SIMORRE SUD ASTARAC remporte le titre de champion et accède en Promotion d'Honneur Ligue.

Ce championnat s'est déroulé avec 10 équipes soit 18 journées de championnat.

✓ COUPE DU GERS à 11

La finale de la Coupe du Gers « Julie PEGUILHAN » a vu la victoire de SIMORRE SUD ASTARAC face à EAUZE.

✓ STAGES DEPARTEMENTAUX

Comme chaque année, des jeunes gersoises ont participé aux différents stages organisés par le District.

U 12 F / U 17 F

- Rassemblement le 23 octobre Casteljaloux 32 joueuses
- Rassemblement le 19 février Casteljaloux 30 joueuses
- Rassemblement le 22 avril Auch 22 joueuses

U6 F / U11 F

- Rassemblement le 23 décembre Pavie 17 joueuses
- Rassemblement le 17 février Pavie 20 joueuses
- Rassemblement le 14 avril Auterrive 15 joueuses

+ divers rassemblements le mercredi sur Casteljaloux, Castera Verduzan, Monferran Saves et Seissan.

✓ TOURNOI FUTSAL SENIOR

1 journée a été réalisée à Fleurance le 10 Décembre 2017

✓ BILAN

Les points négatifs :

- Les difficultés des clubs pour évoluer à 11, nombreux matchs en Foot à 8

Les points positifs à retenir :

- La création de deux nouveaux clubs en championnat sénior

Le Président de la Commission

Serge CAMILLO

Commission Départementale du Football Diversifié

✓ BILAN

Cette commission a travaillé à la recherche de salles (gymnase, salles polyvalentes, halle des sports ou autres) afin de pouvoir organiser un maximum de plateaux FUTSAL pour les catégories U6 à U13.

Même si cela reste toujours insuffisant, plus de 20 lieux de pratique ont été utilisés pour la saison 2017/2018.

La commission tient à remercier les municipalités, les clubs, les structures qui ont permis, grâce à leur participation et démarche à nos jeunes de découvrir ce football diversifié. Plus de 130 créneaux horaires ont été utilisés afin de permettre à ces quatre catégories U7, U9, U11 et U13 d'évoluer dans les meilleures conditions possibles (il faut reconnaître que cette saison a été proposée au football de salle).

Des matinées de Beach-soccer ont également pu se dérouler sur les quelques plages gersoises.

Cette commission a été très attachée à toutes ces pratiques non traditionnelles (hors foot en herbe) et reste à votre écoute pour toute suggestion, idées qu'elle pourra développer.

Le Président de la Commission

Patrice THORIGNAC

Commission du Football en Milieu Scolaire

Les membres de la Commission ont participé aux actions suivantes pour la saison 2017/2018 :

- Rencontre avec la direction et les lycéens pour l'organisation des sections foot des lycées Pardailhan.
- Dans le cadre d'une classe à horaires aménagés pour activité foot, une séance d'entraînement a été proposée aux lycéens de Pardailhan et du Garros le lundi après-midi avec un taux de présence assez satisfaisant, l'effectif étant proche de la quinzaine de joueurs, avec transport des élèves par bus particulier. L'encadrement des séances est assuré par le CTD Patrice MARSEILLOU, Rémy HERMAN et Damien GRAVES pour le spécifique gardien.
- Organisation et promotion de l'opération « Foot à l'école » initiée par la FFF avec la participation de 9 écoles. Réception et distribution des kits d'apprentissage et de récompense.
- Intervention dans les écoles gersoises: promotion de la pratique du football dans le cadre de «Foot à l'école» dans 18 classes (CDFA et intervenants extérieurs issus des clubs de football voisins).
- Participation à plusieurs manifestations sportives:
 - Rencontres UNSS Toulouse et Auch (Carnot et Pardailhan)
 - Epreuves sportives d'entrée à la section foot du Collège Carnot d'Auch avec 59 candidats (5 candidates)
 - Epreuves sportives d'entrée à la section foot du Lycée Pardailhan d'Auch avec 45 candidats (6 candidates)
- Participation au jury départemental pour désigner le lauréat parmi les écoles ayant présenté une production artistique dans le cadre de «Foot à l'école» (Lauréats Ecole St Paul d'Auch et Le Clos Fleuri de L'Isle Jourdain)
- Signature d'une convention avec l'Inspection d'Académie visant au développement de la pratique du foot dans les écoles en privilégiant les intervenants issus de clubs support voisins et la formation des enseignants.

Le Président de la Commission
Bernard LAGARRIGUE

Commission de Gestion des Compétitions✓ **1- CHAMPIONNATS**

Une saison très difficile et très éprouvante en raison d'intempéries hors normes ce qui a contraint les différentes équipes évoluant dans le district à très peu joué entre le 10 décembre 2017 et début mars. Nous avons dépassé cette saison les 150 matchs en retard.

EN LIGUE :

AUCH FOOTBALL 1 et AS FLEURANCE LA SAUVETAT 1 se maintiennent en R.1
AUCH FOOTBALL 2 se maintient en R.2
L'ISLE JOURDAIN 1, PAVIE 1 et STE CHRISTIE/PREIGNAN 1 accèdent à la division R.3
VIC FEZENSAC 1, AS FLEURANCE LA SAUVETAT 2, AIGNAN 1 descendent en D.1

EN DISTRICT :**D.1 : Champion PAVIE 2**

SUD ASTARAC 2010 accède en R. 3.

AUCH FOOTBALL 3, MIRANDE, L'ISLE JOURDAIN 2 et CASTÉRA VERDUZAN descendent en D.2 (Promotion Excellence).

D.2 •

Le titre de Champion s'est joué le dimanche 10 juin 2018 à 15h00, entre LE HOUGA et TOUGET et a vu la victoire du HOUGA.

LE HOUGA bien que terminant 1^{er} de la poule A ne peut pas accéder à la division supérieure en raison de sa non-conformité au titre de l'article 89 des règlements des championnats de la L.F.O.

DURAN (Poule A), TOUGET (Poule B) accèdent en D.1.

U.S.P. / E.S.C., MIRANDE 2 et VIC-FEZENSAC 2 (Poule A), ST SAUVY 1 et SEISSAN (Poule B) descendent en D.3.

D.3 :

Le titre de champion s'est joué sous forme de Play-Off :

- 02 juin 2018 à 18h00 : GIMONT 3 / MONBLANC (2 - 1)

- 09 juin 2018 à 18h00 : AIGNAN 2 / GIMONT 3 (2 - 0)

- 16 juin 2018 à 18h00: MONBLANC / AIGNAN 2 (0 - 7)

Le titre de champion revient à AIGNAN 2

AIGNAN 2 (Poule A), GIMONT 3 (Poule B) et MONBLANC (Poule C) accèdent à la division D.2.

Pour combler les vacances en divisions supérieures ou pour repêcher les équipes descendantes, il est et sera fait application des articles 15 et 16 des règlements généraux des championnats de la LFO.

✓ 2- COUPES ET CHALLENGE

Coupe de France :	22 clubs
Coupe d'Occitanie :	41 clubs
Coupe du Gers :	40 clubs
Coupe Savoldelli :	38 clubs
Coupe des Réserves :	30 clubs
Challenge du District	26 clubs

Résultats :

Coupe de France

AUCH FOOTBALL 1 et FLEURANCE LA SAUVETAT 1 sont éliminés au 4ème tour,
L'ISLE JOURDAIN 1 est éliminé au 3ème tour,
DURAN 1 est éliminé au 2ème tour.

Coupe d'Occitanie

AS FLEURANCE LA SAUVETAT 1 et FC VALLEE ARRATS 1 sont éliminés en 32ème,
L'ISLE JOURDAIN 1 et AIGNAN 1 sont éliminés en 16ème,
AUCH FOOTBALL 1 est éliminé en 8ème.

Coupe du Gers « Jeff AUCOURT »

Vainqueur : GIMONT 2

Finaliste : MIRANDE 1

Coupe des Réserves « Jean FOURCADE »

Vainqueur : SCP AS 3

Finaliste : FC VALLEE DE L'ARRATS 2

Coupe SAVOLDELLI

Vainqueur : LE HOUGA

Finaliste : LABEJAN ST JEAN 1

Challenge du DISTRICT

Vainqueur : SCP AS 3

Finaliste : CASTERA VERDUZAN 2

◆◆◆◆◆

✓ 3- BILAN

• POINTS POSITIFS

- Programmation respectée par quelques clubs malgré les intempéries.
- Les rencontres reportées par arrêtés ont été rejouées en moins de trois mois en plus de celles programmées.
- Quatre équipes accèdent à la R.3 ce qui portera à 5 clubs gersois dans cette division,
- Réforme des championnats devenue nécessaire.
- Un accueil chaleureux des bénévoles avec des discussions franches parfois engagées mais constructives lors des visites des clubs

• POINTS NEGATIFS

- Plus de 150 matchs remis en raison d'intempéries hors normes,
- La descente de ligue des équipes de VIC FEZENSAC 1, AIGNAN 1 et AS FLEURANCE LA SAUVETAT 2

- **CONCLUSION**

Saison satisfaisante sur le plan de la gestion.

Un grand merci à tous les clubs de plus en plus compréhensifs pour les différents reports suite aux intempéries ou autres,

Un grand merci au club **d'AUCH FOOTBALL** pour la prise en charge des finales de coupes,

Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent parfois dans des conditions difficiles pour que le football puissent se pratiquer.

Merci à tous

Le Président de la Commission

Franck BRANA

Commission Départementale de Labellisation

✓ BILAN

- Deux candidatures pour le label Espoir (Monferran Savès) et le label Excellence (Fleurance la Sauvetat) ont été enregistrées. Après avoir analysé le compte rendu des visites de guidage et d'évaluation faites par le binôme Henry VIGUIER et Christophe MARROUAT, la commission a émis un avis favorable pour ces 2 candidatures.
- Une candidature pour le label école de foot féminin de Castéra Verduzan transmise avec avis favorable.
- A l'occasion de manifestations organisées par les clubs récipiendaires, le label Espoir en 2017/2018 a été officiellement remis à 3 clubs avec les dotations correspondantes : A.S. Fleurance La Sauvetat, F.C. L'Isle Jourdain et Val d'Arros Adour.
- Une demande d'avis a été formulée auprès de la commission centrale des litiges et contentieux de la FFF pour les obligations de niveau de label pour les montées en championnat ligue.

Le Président de la Commission

Bernard LAGARRIGUE

*Commission Départementale Technique et des Jeunes***INTRODUCTION**

La saison 2017/2018 a été marquée par un nombre important et historique de reports de matchs dans toutes les catégories, ce qui a compliqué et désorganisé le déroulement des championnats, coupes et challenge.

Cela n'a pu être possible que grâce à la compréhension et l'indulgence des éducateurs qui ont accepté de jouer le mercredi et pendant les vacances.

Contrairement à la saison précédente, on constate une très légère diminution des effectifs de U6 à U19 soit 2 788 licenciés (y compris les féminines) contre 2 835 en 2016/2017. Cette baisse représente 47 licenciés soit – 1,7 %. La commission des jeunes a dû gérer 2 618 rencontres ou plateaux durant la saison, si on rajoute les 947 des seniors, c'est 3 565 matchs que le pôle sportif a organisé sur le territoire Gersois.

On notera la cooptation durant la saison par le Comité Directeur de M. Alain MIANI et de M. Julien LAFARGUE qui ont participé à nos travaux.

CALENDRIERS CHAMPIONNAT & COUPES

✓ U19 : Responsable de la Catégorie : Franck BRANA

L'équipe du DSCP (Duran – Sainte Christie Preignan) évoluait en interdistrict U19 dans la poule A avec les Hautes-Pyrénées. Elle termine son championnat à une brillante deuxième place avec 7 victoires, 2 nuls et 2 défaites. Elle se qualifie également pour le 1/4 de finale de la Coupe Inter District mais sera éliminée à ce stade de la compétition par Montauban JE (82).

Félicitations à cette équipe, unique représentant Gersois dans cette catégorie.



✓ U17 : Responsable de la Catégorie : Franck BRANA

1- CHAMPIONNATS**EN LIGUE :****R1 :**

AUCH FOOTBALL 1 termine 8^{ème} (Poule A)

R2 :

AUCH FOOTBALL 2 termine 10^{ème} (Poule A)

AUCH FOOTBALL 2 descend en D1 District

EN DISTRICT :

EXCELLENCE : Champion ESA 1 (Entente SUD ARMAGNAC)

E.S.A. 1 accède en R.2 la saison prochaine

FUTSAL : Pas de championnat cette saison en raison de la complexité de la saison due aux intempéries



2- RESULTATS COUPES ET CHALLENGE

Coupe d'Occitanie

TOURS DISTRICT :

AUCH FOOTBALL 1 et NORD LOMAGNE se sont qualifiés pour les tours Ligue

TOURS LIGUE :

AUCH FOOTBALL 1 est éliminé au 6^{ème} tour.

NORD LOMAGNE est éliminé au 3^{ème} tour.

Coupe du Gers

Vainqueur : Entente 3D

Finaliste : NORD LOMAGNE

1- BILAN

✓ POINTS POSITIFS

- 12 équipes engagées cette saison.
- L'accession de l'Entente Sud Armagnac en Promotion de Ligue.
- Des éducateurs très engagés dans leurs fonctions malgré les intempéries, les vacances et les nombreux ponts cette saison.

✓ POINTS NEGATIFS

- La journée d'accueil pour les U17 qui n'a pas pu avoir lieu.
- La non saisie des résultats dans les temps impartis.
- Les forfaits généraux d'AUCH FOOTBALL 3 et de NORD LOMAGNE 2.

✓ CONCLUSION :

- Saison satisfaisante sur le plan de la gestion
- Un grand merci à tous les clubs de plus en plus compréhensifs pour les différents reports suite aux intempéries ou autres,
- Un grand merci au club d'Auch Football pour la prise en charge de la finale de la coupe du Gers,
- Un grand merci aux équipes de l'entente 3D et de Nord Lomagne pour la qualité de jeu offerte au public lors de la finale de la Coupe du Gers.

Merci à tous pour tous vos efforts.

✓ U15 : Responsable de la Catégorie : Jean-François WEIMAR

CHAMPIONNAT U15

L'effectif de cette catégorie est en sensible augmentation (391 licenciés contre 373 en 2017 et 335 en 2016). L'augmentation des licenciés est exclusivement due aux garçons portant les licenciés à 346, les licenciées filles (45 licenciées en 2018 contre 44 en 2017).

L'accroissement de l'effectif garçon s'est légèrement amélioré comparativement aux deux dernières saisons stables (346 licences en 2018 contre 334 & 335 licences les années précédentes). Cette légère augmentation d'effectif chez les garçons n'a pas permis d'augmenter le nombre d'équipes en championnats (16 équipes : 8 équipes d'Excellence et 8 équipes de Promotion).

Après une première phase de brassage se terminant en Décembre 2017 a permis de qualifier en Poule de Maintien Ligue l'équipe de l'ISLE JOURDAIN.

La seconde phase de brassage de Championnat Excellence à 8 équipes (match aller seul) a permis à l'A.G.S.L. (club référent GIMONT) de se qualifier pour participer la saison prochaine au championnat R3 de la Ligue d'Occitanie.

En Poule Promotion District, 8 équipes ont disputé la seconde phase en 7 rencontres en match Aller simple. L'équipe de Mirande classée première à l'issue de ce championnat est déclarée Championne de Promotion District U15 pour la présente saison.

COUPE D'OCCITANIE U15 : (10 équipes engagées sur 3 tours)

2 équipes qualifiées pour la seconde phase en Ligue : AUCH FOOTBALL et l'entente A.G.S.L.

COUPE DU GERS (16 équipes engagées sur 5 tours).

4 tours préliminaires et finale le samedi 2 juin 2018, l'équipe vainqueur étant l'entente A.G.S.L.

✓ U13 : Responsable de la Catégorie : Guy GUILLET

> L'effectif de cette catégorie est en sensible augmentation 405 licenciés contre 392 en 2016/2017. 524 matchs ont été joués sur la saison 2017/2018 par les 32 équipes de club (contre 34 équipes en 2016/2017).

1^{ère} phase :

Après une journée d'accueil le samedi 16 septembre sur 7 sites (Manciet, Labéjan, Gimont, Duran, Lectoure, Pavie, Saramon), les éducateurs ont choisi d'engager pour la poule Excellence 10 équipes pour les clubs de Brassage sur 5 journées. Par contre, 22 équipes étaient engagées dans les 2 poules A et B de Promotion.

- Poule A : 12 équipes sur 5 journées de championnat Brassage Promotion
- Poule B : 10 équipes sur 5 journées de championnat Brassage Promotion

Les 4 premiers de chaque poule montent en Excellence 2^{ème} Phase

2^{ème} phase :

Excellence : les 8 premières équipes montent en Inter District Elite Gers avec les Hautes-Pyrénées sur 3 journées (10 mars, 17 mars, 24 mars 2018) et 3 journées entre Gersois (14 avril, 22 avril, 26 mai 2018).

Le champion du Gers Elite Inter District est AUCH FOOTBALL : 21 points

Le champion du Gers Excellence est CASTERA VERDUZAN : 28 points

Le champion du Gers Promotion est MIRANDE : 25 points

Le futsal s'est déroulé sur 3 journées avec 2 niveaux de compétitions :

- Niveau 1 : toutes les équipes 1 des clubs (18 équipes)
- Niveau 2 : toutes les équipes 2 et 3 des clubs (14 équipes)
- Champion niveau 1 : AGSL 1, CASTERA VERDUZAN, MONFERRAN SAVES
- Champion niveau 2 : AGSL 2, E.S.A. 3 et LECTOURE/MIRADOUX

Le 4 mars 2018, la finale Futsal Régionale a eu lieu à l'Isle Jourdain avec l'AGSL 1, CASTERA VERDUZAN, MONFERRAN SAVES.

Festival Pitch : 16 équipes qualifiées pour la Finale Départementale AUCH HIPPODROME
Vainqueur AGSL 1 qualifié pour la Finale Régionale à Canet en Roussillon le 05 mai 2018

Coupe du Gers : 16 équipes qualifiées, vainqueur AGSL 2

✓ U11 : Responsable de la Catégorie : Jean-Jacques LINE

Cette catégorie est réservée au football d'animation à 8. Les pratiques sportives doivent se dérouler sous forme de plateaux.

Journée d'accueil : le samedi 16 septembre 2017 avec 43 équipes sur 7 lieux différents.

1. CHAMPIONNATS

BRASSAGE :

Les éducateurs ont décidé d'inscrire 43 équipes en Brassage. Le brassage étant constitué d'une poule excellence de 11 équipes et de 3 poules promotion de 10 et 11 équipes.

Nous avons organisé cette phase Brassage sur 5 journées.

2^{ème} PHASE :

Après consultation des éducateurs et dirigeants des clubs, il a été constitué : 1 poule Excellence de 10 équipes, 2 poules Promotion de 11 équipes et 1 poule Promotion de 12 équipes, soit 44 équipes au total.

Nous avons organisé cette phase 2 sur 5 journées.

3^{ème} PHASE :

Il a été constitué : 5 poules géographiques de 6 équipes, 2 poules géographiques de 7 équipes, soit 44 équipes au total.

Nous avons organisé cette phase 3 sur 3 journées.

◇◇◇◇◇◇

2. COUPE ET CHALLENGE U11

Challenge Départemental et Coupe du Gers

Nous avons organisé nos coupes sous formule championnat.

1^{ère} phase de Challenge : création de 1 poule de 12 équipes et 2 poules de 15 équipes (soit 42 équipes). Nous avons organisé cette première phase de Challenge sur 5 journées. À l'issue de cette phase, après contrôle et analyse des feuilles de matchs par le District du Gers, nous avons qualifié 16 équipes en Challenge et 16 équipes en Coupe du Gers. Nous nous sommes assuré qu'il y avait au moins 1 équipe par club qualifiée dans une des deux finales.

Les finales Challenge U11 et Coupe du Gers avec 302 joueurs se sont déroulées le samedi 23 avril 2018 sur le site d'Auch Hippodrome. 30 équipes étaient présentes sur 32 convoquées.
En Challenge, Sud Lomagne 1 était absent et en Coupe du Gers SCP AS 3 était absent.

Le samedi 5 mai 2018 à l'Hippodrome d'AUCH (et enfin avec un temps ensoleillé) s'est déroulé la finale départementale du CHALLENGE U11 et de la COUPE DU GERS U11. Les jeunes pousses GERSOISES ont pu évoluer sur des installations en parfait état et après avoir satisfait aux traditionnelles jongleries en découdre sur 5 rotations. On peut regretter l'absence de deux équipes (30 présentes sur 32 prévues) qui a engendré un exempt par poule. Il est important de signaler l'excellent état d'esprit qui a régné tout au long des 70 rencontres et donc de mettre en avant le FAIR PLAY des éducateurs et accompagnateurs.

Remerciements à M. Guy GLARIA, Président du District du GERS pour sa visite mais aussi à l'ensemble des organisateurs de la Commission des jeunes pour leur implication ainsi qu'à Christophe MARROUAT (CDFA) et nos deux services civiques Emmie MONTAUT et Thibaut BOULARAND.

15 équipes ont évolué en Challenge qui a vu la victoire d'AUCH FOOTBALL 1, suivi de L'ISLE JOURDAIN 1 et de CONDOM 1.

Vainqueur DEFI JONGLERIES : AUCH FOOTBALL 1 (520 jongleries)

15 équipes ont évolué en Coupe du Gers qui a vu la victoire de DURAN 1, suivi de GIMONT TOUGET EVA 2 et de MIRANDE 2.

Vainqueur DEFI JONGLERIES : AUCH FOOTBALL 2 (374 jongleries).



3. FUTSAL

Les éducateurs ont décidé d'inscrire 44 équipes en Futsal. Création de 4 poules de 6 équipes et 4 poules de 5 équipes. Nous avons organisé cette phase Futsal sur 2 journées.

Sur les installations de l'IMPRO PAULHAC la finale de Futsal U10-U11 du 10 février 2018 a réuni six équipes des plus motivées pour remporter la première place. La matinée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, avec des supporters très enjoués. Félicitations à toutes les équipes présentes, ainsi qu'aux éducateurs pour leur comportement exemplaire tout le long de la matinée.

Le District du Gers remercie également l'IMPRO de PAUILLAC pour le prêt de la salle. Ci-joint le classement final Futsal :

1. AUCH FOOTBALL 1
2. GIMONT TOUGET EVA 2
3. FPSC 1
4. SEISSAN SUD ASTARAC 2
5. CASTERA VERDUZAN 1
6. L'ISLE JOURDAIN 1



✓ **CONCLUSION** : Nous avons organisé sur l'ensemble de la saison, toutes pratiques confondues, 23 journées.

✓ **U7 / U9** : Responsables de la Catégorie : Christophe MARROUAT / Henry VIGUIER

Ces 2 catégories sont réservées au Football d'animation et se pratique généralement à 5. Pas de résultats ni de classements.

Le nombre d'équipes engagées cette saison est de 99 (41 en U7 et 58 en U9) contre 104 la saison précédente, soit une perte de 5 équipes.

Cette pratique est organisée en **PLATEAUX** (au nombre de 9 cette saison), en alternance le plus souvent possible, avec pour objectif de regrouper sur un même site, éducateurs, enfants, parents, de plusieurs clubs. Ces plateaux

peuvent être fait de rencontres uniquement, ou de temps en temps agrémentés d'ateliers faits de jeux ou exercices sportifs.

Durant la période hivernale, de fin Novembre à Mars, des journées de **FUTSAL**, sont proposées, (102 équipes ont participé), en fonction des salles, gymnases ou autres, mis à disposition par les clubs ou les municipalités. En U7 (39 créneaux) et en U9 (48 créneaux) ont été nécessaires pour faire participer toutes les équipes. Remerciements à CONDOM — PAUILHAC - MIRANDE — PLAISANCE - ST JEAN/COMTAL - VIC/FEZENSAC — LOMBEZ — LECTOURE - MONFERRAN/SAVES — BEAUMARCHES — EAUZE — LAUJUZZAN — GIMONT — PAVIE — CEZAN — COLOGNE - CASTELNAU/BARBARENS pour le prêt de leurs installations.

Une nouvelle pratique, le **BEACH SOCCER**, est également proposée, suivant la mise à disposition de plage dans certaines bases de loisirs, par les municipalités. Cette année SAMATAN et CASTERA/ VERDUZZAN nous ont permis d'organiser 3 sessions.

La **JOURNEE NATIONALE DEBUTANTS**, au mois de Juin généralement, clôture la saison, avec la participation de 60 équipes (22 en U6/U7 et 38 en U8/U9) sur les installations du club de VIC/FEZENSAC.

FORMATION : Responsable Patrice MARSEILLOU

- **Patrice : bilan général**

5 modules ont été organisés par le District du Gers de Football

Une certification des Certificats CFF1, 2 ou 3 a été organisée en club

Le total des formations représentent 112 Heures.

94 stagiaires ont participé à ces formations.

MANIFESTATIONS

Outre les divers Championnats et Coupe (d'Occitanie, du Gers...), la Commission a organisé également :

- Les journées d'accueil des U6/U9, des U11, U13 ;
- Le festival football U13 Pitch conjointement avec la Coupe du Gers U13.
- Le Challenge Départemental U11 conjointement avec la Coupe du Gers U11.
- La Journée Nationale des débutants U6 & U7, U8 & U9;
- Des journées de FUTSAL ont été organisées pendant la trêve d'hiver pour toutes les catégories de U6 à U13
- Des journées de Beach Soccer.

REMERCIEMENTS & CONCLUSION

La CTDJ tient à souligner l'excellente collaboration avec les autres commissions et pôles du DISTRICT et le président souhaite souligner l'état d'esprit constructif et positif qui accompagne les réunions de la commission. Elle est consciente des difficultés que rencontre les clubs c'est pour cela que leur satisfaction reste la priorité (dans le domaine du possible) en entretenant un dialogue positif avec vous tous. Encore une fois, elle remercie sincèrement l'ensemble des clubs pour leurs participations, les éducateurs (trices) et les dirigeants (tes) pour leurs implications aux diverses manifestations organisées par la commission (journées événementielles, stages, détections, tournois, etc...). Enfin, nous terminerons en remerciant les techniciens Patrice MARSEILLOU (CTD), Christophe MARROUAT (CDFA), Emmie MONTAUT et Thibault BOULARAND (Service Civique) et notre secrétaire Katy DELMOTTE pour leurs compétences et leur disponibilité.

Le Président de la Commission

Claude REQUENA

Palmarès Jeunes

RESULTATS CHAMPIONNATS & COUPES DISTRICT
(sous réserve d'homologation des résultats par le district)

✓ **CHAMPIONNATS**

U19	D.S.C.P. (1) (Duran Ste Christie Preignan)	Hautes-Pyrénées / Gers 2 ^{ème} meilleur Gersois
U17	E.S.A. (1) (Entente Sud Armagnac)	CHAMPION DU GERS D'EXCELLENCE 2017/2018
U15	F.C. L'ISLE JOURDAIN (1)	ACCESSION en PRE-LIGUE Montée en décembre 2017 (poule de maintien) Descente District en Juin 2018
U15	A.G.S.L. (1)	CHAMPION DU GERS D'EXCELLENCE Accède à la montée Promotion Ligue en 2018/2019
U15	MIRANDE (1)	CHAMPION DU GERS PROMOTION Saison 2017/2018
U13	AUCH FOOTBALL (1)	CHAMPION DU GERS ELITE INTER DISTRICT Saison 2017/2018
U13	CASTERA VERDUZAN (1)	CHAMPION DU GERS EXCELLENCE Saison 2017/2018
U13	MIRANDE (1)	CHAMPION DU GERS PROMOTION Saison 2017/2018

✓ **COUPE DU GERS**

U19	Remplacée par la Coupe interdistrict, pas de lauréat gersois.
U17	Entente 3D (Guizerix – Boulogne – Sud Astarac)
U15	A.G.S.L. (1)
FESTIVAL FOOTBALL U 13 PITCH:	A.G.S.L. (1)
COUPE DU GERS U13 :	A.G.S.L. (2)
CHALLENGE DEPARTEMENTAL U11 :	AUCH FOOTBALL (1)
COUPE DU GERS U11 :	AUCH FOOTBALL (2)

✓ FUTSAL

U13 : A.G.S.L. (1)

RESULTATS CHAMPIONNATS DE LIGUE

(sous réserve d'homologation des résultats par le district)

U19 Promotion Ligue R2

- 5^{ème} / 12 : AUCH FOOTBALL (1) Maintien en promotion ligue
- 8^{ème} / 12 : NORD LOMAGNE (1) Maintien en promotion ligue
- 12^{ème} / 12 : FC L'ISLE JOURDAIN (1) Descente en District

U17 Honneur Ligue R1

- 8^{ème} / 12 : AUCH FOOTBALL (1) Maintien en Honneur Ligue R1

U17 Promotion Ligue R2

- 10^{ème} / 12 : AUCH FOOTBALL (2) Descente en District

U15 Honneur Ligue (MP)

- 3^{ème} / 10 : AUCH FOOTBALL (1) Maintien en honneur ligue

U15 Promotion Ligue (Poule Maintien MP)

- 6^{ème} / 10 : AUCH FOOTBALL (2) Maintien en ligue
- 8^{ème} / 10 : FC L'ISLE JOURDAIN (1) Montée en Décembre 2017
Descente en Juin 2018

✓ BILAN

- ✓ Nombre d'équipes accédant en Ligue : 3 (dont 1 en décembre 2017)
- ✓ Nombre d'équipe en Honneur : 2
- ✓ Nombre d'équipe en Promotion : 5
- ✓ Nombre d'équipe descendant en District : 3
- ✓ Nombre d'équipe en Ligue pour la saison prochaine : 7 (7 la saison précédente)

Le Président de la Commission
Claude REQUENA



POLE JURIDIQUE

Président :

Louis SAINT YGNAN

Commission des Litiges et Discipline : André DAVOINE

Commission d'Appel : Louis SAINT-YGNAN

Commission Départementale des Litiges et Discipline

Pour des raisons de délais, ce compte rendu d'activité s'arrête à la date du 07.06.2018. Il ne tient pas compte des éventuelles sanctions qui pourraient être prononcées pour les finales de coupe et titres de championnat

A ce jour la CDLD s'est réunie 34 fois en réunions restreintes dont 5 fois en réunions plénières.

- ✓ Deux dossiers ont été soumis à instruction pour des faits disciplinaires.
- ✓ Trois dossiers ont fait l'objet d'un appel, de la part des clubs.

160 cartons rouges, 1448 cartons jaunes et 31 cartons blancs ont été répertoriés sur les feuilles de match pour la saison, toutes compétitions confondues.

CONSTAT

Dossiers disciplinaires ouverts : 1608 contre 1930 la saison dernière,

Avertissements : 1448 contre 1604 la saison dernière d'où une diminution de 10,77 %
(Cette diminution est dû que tous les matches de 1^{ère} Division n'avaient pas d'arbitre officiel)

Expulsions – suspensions : 160 contre 185 la saison dernière

Suspensions supérieur à 8 matches : 2 contre 1 la saison dernière

Matches perdus par pénalités : 8

- 1 pour participation de joueurs non qualifiés
- 7 pour nombre insuffisant de joueurs

Suspension de terrain : Aucune suspension ferme de terrain n'a été enregistrée

Dans le cadre des statistiques de l'observatoire des comportements :

- Total : 74 agressions verbales diverses
- 27 envers les arbitres
- 47 agressions physiques à l'encontre de non officiel

↪ A noter que 86 Forfaits dont 44 en jeunes ont été enregistrés.
Sont compris dans ce chiffre 4 forfaits en féminines, 2 forfaits Généraux en Séniors et 2 forfaits en jeunes.

↪ 1 dossier transmis à la commission d'éthique

CONCLUSION

Cette saison, la Commission a dû gérer des dossiers “pénibles”, d’où l’application de sanctions très lourdes.

La Commission rappelle que les faits et gestes violents envers les arbitres et officiels ainsi que les propos à caractère raciste peuvent entraîner des poursuites et des décisions de justice pénale bien plus graves que les simples sanctions sportives.

De plus, les commentaires injurieux, diffamatoires, etc. sur les Instances du Football ou sur les adversaires, les arbitres, etc. qui sont diffusés sur les réseaux sociaux et qui sont constitutifs de comportements répréhensibles sont passibles de sanctions disciplinaires.

La Commission est à l’écoute de tous pour essayer de trouver ensemble ces solutions afin d’éviter cet engrenage de la violence mais aussi pour aider les clubs à une meilleure connaissance de la réglementation et notamment de la gestion des joueurs suspendus !

Nous prenons tous du plaisir dans ce monde du football, refusons cette violence gratuite intolérable, inacceptable et qui peut avoir des conséquences terribles pour les victimes, les auteurs et les responsables de clubs....

Mesdames, Messieurs les Présidents, (tes), Dirigeants (tes), Educateurs et joueurs, à la veille d’une saison nouvelle, nous vous demandons de poursuivre vos efforts sans aucun relâchement afin que ces violences disparaissent de nos terrains de football.

En conclusion de ce rapport, qu’il me soit permis d’adresser mes plus vifs remerciements aux Membres de la Commission pour leur précieuse collaboration.

Le Président de la Commission

André DAVOINE

Commission Départementale d'Appel

COMPOSITION DE LA COMMISSION

- 10 membres : 3 membres élus + 7 membres cooptés
- Président : Louis SAINT YGNAN (élu)
- Secrétaire : Jean-François WEIMAR (coopté)
- Membres actifs : Olivier BIERER (coopté), Eric BROCAS (élu), Serge CHAMBERT (coopté), André GARROS, (coopté), Françoise MEDIAMOLE (élue), Jacques ROUZAUD (coopté), Georges SENTIS (coopté), Guy VAVASSORI (coopté).

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA SAISON 2017/2018

- **4 dossiers examinés :**

2 dossiers disciplinaires (1 dossier infirmé partiellement et 1 dossier retiré par l'appelant) ;

2 dossiers règlementaires (2 dossiers infirmant partiellement la décision de 1^{ère} instance).

Le Président de la Commission

Louis SAINT YGNAN



COMMISSION des FINANCES

Trésorier :

Boucar DIOUF

Caisse de Péréquation : Jean-François WEIMAR

Compte de résultats prévisionnels 2018/2019

Tableau de financement 2018/2019

Disposition financière 2018/2019

Caisse de Solidarité : Boucar DIOUF

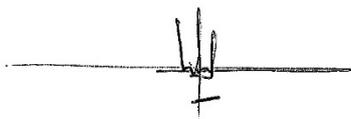
PEREQUATION												
2017 / 2018												
N°	PAR DIVISION Club	Div. excell	mo.excell. 1 ère Division				jeunes			TOTAL		
			A	B	A & B	C	FILLES	U17	U15			
01	AIGNAN (E.S.A.M.)				-7					Vous devez à la caisse	-7	
02	AUCH FOOTBALL	81					11	-40	-14	La caisse vous doit	38	
03	VALLEE de IARRATS (EVA)	103		-63		15				La caisse vous doit	55	
04	AUTERRIVE (G.F.S.)											
##	CASTELNAU BARBA											
##	CASTERA VERDUZAN	-206			-25				-2	Vous devez à la caisse	-233	
##	COLOGNE SARRANT			-3	-7					Vous devez à la caisse	-10	
##	CONDOM											
##	DURAN		-102		-1				-69	Vous devez à la caisse	-172	
##	EAUZE	-114	94					-31		Vous devez à la caisse	-51	
##	LE HOUGA		42		31					La caisse vous doit	73	
##	FLEURANCE L.S. (NORD LOM.)						-15	45	67	La caisse vous doit	97	
##	GIMONT + A.G.S.L.	73			-20				-42	-26	Vous devez à la caisse	-15
##	ISLE JOURDAIN	524							-10	5	La caisse vous doit	519
##	LABEJAN			-84	10						Vous devez à la caisse	-74
##	MAUVEZIN				32	-12	60				La caisse vous doit	80
21	LAYMONT					32					La caisse vous doit	32
23	LECTOURE		-22		-8						Vous devez à la caisse	-30
25	LOMAGNE SUD (EVA / S. L.)											
26	LOMBEZ			15	-25						Vous devez à la caisse	-10
27	MANCIET		84		24						La caisse vous doit	108
28	MARSAN					-18					Vous devez à la caisse	-18
##	MELAN											
##	MIRADOUX				15						La caisse vous doit	15
##	MIRANDE	-263	-60					-80	-18	-13	Vous devez à la caisse	-434
##	MONBLANC + (L.L.M.)					-35					Vous devez à la caisse	-35
##	MONFERRAN SAVES					-11	3				Vous devez à la caisse	-8
##	MONFORT											
39	ORDAN LARROQUE											
40	SUD ASTARAC 2010 +	63		53					-40		La caisse vous doit	76
41	PAVIE	133	-37							-21	La caisse vous doit	75
42	PAULHAC			-89	-17		28				Vous devez à la caisse	-78
43	PESSAN		-169			-31					Vous devez à la caisse	-200
44	PESSOULENS					-14					Vous devez à la caisse	-14
##	R.B.A. + (A.J.A.A)	55							116	-4	La caisse vous doit	167
##	RISCLE	32			130						La caisse vous doit	162
##	SARAMON			-46	12		56				La caisse vous doit	22
##	SEGOUFELLE (PSCO)			103	-4						La caisse vous doit	99
##	SEISSAN			5							La caisse vous doit	5
##	SIMORRE	-139				-41					Vous devez à la caisse	-180
##	SOLOMIAC			91	59		-16				La caisse vous doit	134
54	ST CLAR	90			-46						La caisse vous doit	44
55	ST JEAN LE COMTAL											
56	ST SAUVY			-135	-6						Vous devez à la caisse	-141
57	S.C. P.A.S.	-345				-37					Vous devez à la caisse	-382
58	TOUGET			-31	-2						Vous devez à la caisse	-33
59	VAL D'ARROS + ESA		47		79		-16	60		6	La caisse vous doit	176
60	VIC FEZENSAC		220		-8						La caisse vous doit	212
##	SARRANT				-47	-17					Vous devez à la caisse	-64
		0	184	-184	164	-164	0	0	0		0	

N.B. : Les régularisations ci-dessus seront imputées sur les comptes financiers des clubs concernés.

DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL**COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2018/2019**

Montants en euros	Au 30 Juin 2019
Engagements	56 600
Sanctions	49 500
Cotisations diverses	6 000
Transferts de charges	40 800
Subventions d'exploitation	136 800
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	289 700
Achats d'approvisionnement	19 650
Autres charges externes	91 050
Impôts et taxes	5 300
Rémunérations du personnel	104 700
Charges sociales	40 000
Dotations aux amortissements et provisions	23 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	283 700
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 000
Produits financiers	1 300
Charges financières	- 1 550
RESULTAT FINANCIER	- 250
Produits exceptionnels	9 000
Charges exceptionnelles	- 5 200
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 800
RESULTAT NET	9 550

Le Trésorier



Le Président



TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - 2018/ 2019 -

Résultat net comptable	9 550 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23 000 €
Reprises sur amortissements et provisions	- 9 000 €
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	- 1 700 €
Capacité d'autofinancement de l'exercice	21 850 €
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :	
- cessions d'immobilisations corporelles	
- cessions d'immobilisations financières	
Subventions d'investissement reçues	
Ressources durables (I)	21 850 €

Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :	
- Immobilisations corporelles	
Remboursements des dettes financières	16 800 €
Emplois stables (II)	16 800 €

Variations du fonds de roulement net global :	
Ressource nette (I-II)	5 050 €
ou	
Emploi net (II-I)	

Le Trésorier



Le Président



DISPOSITIONS FINANCIERES 2018-2019

(Validées par le Comité Directeur du 26 Juin 2018)

1 ^{er} forfait seniors (D1, D2 et D3)	50 €	708253
2 ^{ème} forfait seniors et forfait général (D1, D2 et D3)	100 €	708253
1 ^{er} forfait jeunes et féminines	30 €	708254
2 ^{ème} forfait jeunes et féminines	40 €	708254
3 ^{ème} forfait et forfait général jeunes et féminines	50 €	708254
Forfait général avant les compétitions	100 €	708256
Forfait général dans les 2 dernières journées de championnat (foot à 11)	460 €	708256
Retrait ou engagement d'une équipe de jeunes avant la compétition	40 €	708256
Equipe abandonnant volontairement le terrain	100 €	708256
Fraude sur l'identité d'un joueur (minimum 250€)	250 €	708212
Falsification de licence de joueur (minimum 250€)	250 €	708212
Falsification feuille de match (au club responsable)	250 €	708212
Feuille de match irrégulière	30 €	708256
Non envoi ou envoi hors délais de la FMI par le club recevant	25 €	708252
Feuille de match papier retournée hors délais (seniors et jeunes)	25 €	708252
Feuille de match papier seniors et jeunes hors délais (+ 1 semaine)	50 €	708252
Licence joueur manquante seniors	20 €	708251
Licence joueur manquante jeunes et féminines	10 €	708251
Licence dirigeant manquante	20 €	708251
Licences joueurs manquantes (forfait par équipe)	35 €	708251
Absence de délégué à la police du terrain	30 €	708251
Absence sur le stade de l'affiche « RESPECTEZ L'ARBITRE »	50 €	708256
Refus non motivé de prêt de terrain	40 €	708256
Non saisie de résultat sur internet	30 €	708258
Saisie hors délais de résultat sur internet	25 €	708258
Saisie erronée de résultat	25 €	708258
Défaut de renseignement ou non-retour de document	35 €	708256
Joueur non qualifié	15 €	708256
Refus non motivé d'une sélection par un joueur	40 €	708256
Défaut de surclassement	50 €	708256
Non-respect de la catégorie d'âge	25 €	708256
Non-respect des obligations clubs art. 89 et 93 (Equipes et ententes de jeunes)	50 €	708256
Modification calendriers hors délais	35 €	708256
Réclamation confirmée par une équipe senior	40 €	708220
Réclamation confirmée par une équipe jeune ou féminine	25 €	708220
Réclamation non confirmée-frais de dossier	25 €	708220
Frais ouverture de dossier sans suite	22 €	708258
Frais ouverture dossier (sanction < 4 matchs suspension)	25 €	708212
Frais ouverture dossier (sanction > 4 matchs suspension)	30 €	708212
Frais de procédure sur appel règlementaire	45 €	708230
Frais de procédure sur appel disciplinaire	60 €	708320
Frais de notification (suspension > 6 matchs)	6 €	791100
Absence non excusée à des convocations d'Instance (par personne)	35 €	708256
Avertissement	15 €	708211
Exclusion (récidive d'avertissement)	23 €	708212
Non restitution ou détérioration trophées District	150 €	708256
Absence à l'Assemblée Générale	100 €	708256
Contrôle de conformité des installations	25 €	708256

Commission Caisse de Solidarité

La caisse de solidarité a enregistré au cours de l'exercice 2017/2018, les opérations suivantes :

Solde financier du 01-07-2017 : + 8 215,52 €

↳ **RECETTES**

• Cotisations des clubs :	810,00 €	} + 1 690,00 €
• Opération Téléthon Clubs :	130,00 €	
• Remboursement / aide accordée :	750,00 €	

↳ **DEPENSES**

• Versement Téléthon :	380,00 €	} - 630,00 €
• Aide joueur :	250,00 €	

Le solde financier de la Caisse à ce jour s'élève à : + 9 275,52 €.

Auch, le 29 juin 2018

Le Trésorier Général
DIOUF Boucar



POLE ARBITRAGE

Président :

Eric BROCAS

Commission du Statut de l'Arbitrage : Serge CAMILLO

Commission Départementale des Arbitres : Franck SCHOEMAECKER

Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage

SITUATION DES CLUBS AU 15 Juin 2018

D'après les éléments fournis, la commission, publie la liste des clubs :

**CLUBS NON EN REGLE AVEC LE STATUT DE L'ARBITRAGE A LA DATE
DU 15 Juin 2018 (Articles 46 et 46 du statut de l'arbitrage)**

CLUBS DE LIGUE :

RAS

CLUBS DE DISTRICT :

Clubs en infraction depuis le 31 Janvier 2018:

CASTERA VERDUZAN :	N° 540876	Excellence
Deux obligations, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2018/2019	Amende	120€
COLOGNE SARRANT :	N° 540851	Promotion d'Excellence
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction.		
Moins deux mutés pour la saison 2018/2019	Amende	50€
PAUILHAC :	N°523362	Promotion d'Excellence
Une obligation, manque un arbitre, 3 ^{ème} année d'infraction.		
Moins six mutés pour la saison 2018/2019 et ne peut immédiatement		
Accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place		
(Article 47C2 du présent règlement)	Amende	150€
PESSOULENS :	N°520187	1^{ère} Division District
Une obligation, manque un arbitre, 3 ^{ème} année d'infraction.		
Moins six mutés pour la saison 2018/2019 et ne peut immédiatement		
Accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place		
(Article 47C2 du présent règlement)	Amende	150€
SARAMON :	N°515577	Promotion d'Excellence
Une obligation, manque un arbitre, 3 ^{ème} année d'infraction.		
Moins six mutés pour la saison 2018/2019 et ne peut immédiatement		
Accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place		
(Article 47C2 du présent règlement)	Amende	150€

SIMORRE : N°506094 Excellence
Deux obligations, manque deux arbitres, 2ème année d'infraction.
Moins quatre mutés pour la saison 2018/2019 Amende 480€

SOLOMIAC : N°518062 Promotion d'Excellence
Une obligation, manque un arbitre, 2ème année d'infraction.
Moins quatre mutés pour la saison 2018/2019 Amende 100€

VAL D'ARROS ADOUR : N° 542800 Promotion d'Excellence
Une obligation, manque un arbitre, 4ème d'infraction.
Moins six mutés pour la saison 2018/2019 et ne peut immédiatement
Accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place
(Article 47C2 du présent règlement) Amende 200€

Clubs en infraction au 15 Juin 2018 :

MAUVEZIN : N° 581292 1ère Division District
Une obligation, manque un arbitre, 1ère année d'infraction
Moins deux mutés pour la saison 2018/2019 Amende 50€

MIRADOUX : N° 522963 1ère Division District
Une obligation, manque un arbitre, 4ème année d'infraction.
Moins six mutés pour la saison 2018/2019 et ne peut immédiatement
Accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place
(Article 47C2 du présent règlement) Amende 200€

MIRANDE: N°534353 Excellence
Deux obligations, manque un arbitre, 1ère année d'infraction.
Moins deux mutés pour la saison 2018/2019 Amende 120€

VVA LABEJAN: N°525725 Promotion d'Excellence
Une obligation, manque un arbitre, 1ère année d'infraction.
Moins deux mutés pour la saison 2018/2019 Amende 50€

L'amende financière est infligée au club en infraction immédiatement après l'examen du 31 Janvier 2018. Au 15 Juin les sanctions financières sont réajustées définitivement en fonction du nombre d'arbitres ayant réalisé leur quota de match. Le montant supplémentaire des sanctions financières est versé immédiatement Article 46 paragraphe E du statut de l'arbitrage.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel (articles 8 et 40 du statut de l'arbitrage devant la commission départementale d'appel du District du Gers de Football, dans les conditions de formes et de délais prévues par l'article 190 des règlements généraux de la L.F.P.F.

Le Président de la Commission
Serge CAMILLO

Commission Départementale des Arbitres

✓ Formation 2017/2018

2 sessions de Stage de formation des candidats Districts :

- 05/05/18 - Test de titularisation

Formation District séniors :

- 15/10/17 – séniors
- 24/11/17 – seniors
- 09/02/18 – séniors

Formation Jeunes et candidats

- 07/04/18 – jeunes et candidats
- 05/05/18 – jeunes et candidats

Pas de formation candidat Ligue cette saison

3 réunions annuelles réparties en début, mi et fin de saison

1 stage en janvier à Castelmaurou : 3 initiateurs en arbitrage supplémentaires au sein du District

✓ Les Désignations en 2017/2018

Couverture difficile des catégories Excellence (D1) et Promotion d'Excellence (D2) :

- par manque d'arbitres
- avec un calendrier très impacté dû aux intempéries et reports de matchs

Couverture très compliquée en 1^{ère} Division (D3)

✓ Les Arbitres 2017/2018

- Major District 1 : Arnaud LANTE
- Major District 2 : Matthieu CAMUS
- Major District 3 : David MARIS
- Major Jeunes Arbitres : Matthieu LAYBATS

Effectif de la saison :

- 40 seniors
- 6 jeunes
- 9 candidats séniors (2) et jeunes (7)

✓ La saison à venir – 2018/2019

Effectif de la saison :

- 36 seniors – au 29/05/18
- 7 jeunes
- 8 candidats sénior (2) et jeunes (6)

Besoins pour couvrir l'Excellence (D1) en trio :

- Excellence (D1): 6 centres + 12 assistants
- PH Féminines, DH Féminines, 19 interdistrict et Assistants en R3 : 5 arbitres
- Promotion d'excellence (D2) : 12 centres

- Ce qui fait un besoin minimum de 35 arbitres tous les weekends – hors blessure, indisponibilités
⇒ nous ne sommes pas assez en nombre pour couvrir en trio le niveau Excellence (D1)

=> Saison 2018-2019 : 1 seul arbitre central sur les catégories (Excellence (D1) et P. Excellence (D2))
Couverture très difficile des matchs de 1^{ère} division (D3).

Le Président de la Commission
Franck SCHOEMAECKER